



Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté - N° 135 - 25 juin 2009

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche Mondiale des Femmes).

Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'expéditeur est bien la MMF) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et à vos ami-es.

SOMMAIRE

- 1 - Toutes et tous à la Marche des Fiertés LGTB
- 2 - Les femmes protestent contre l'emprisonnement arbitraire des activistes en Turquie - MMF
- 3 - Solidaire des Femmes Iraniennes - IFE
- 4 - Remboursement des contraceptifs : il n'y a pas que la pilule ! - MFMF
- 5 - Accord St Siège/Vatican - Position de AWSA France
- 6 - DOSSIER BURQA
 - Commission d'enquête sur le port de la burqa- Source : Service des droits des femmes et de l'égalité
 - La stratégie de prise de contrôle sur le corps des filles par l'obéissance à un code vestimentaire céleste de bonne conduite est inacceptable - Regards de femmes
 - Cachez cette femme que je ne veux pas voir ! - Association Les insoumis-es
 - Non à l'Apartheid vestimentaire des françaises musulmanes - SOS Sexisme
 - Burqa : pourquoi ce débat maintenant ? - Organisation de Femmes Egalité
 - En finir avec l'obscurantisme - Ligue du Droit International des Femmes
 - Communiqué PCF
 - Vers un débat national sur la problématique du port de la burqa - Mouvement Ni Putes Ni Soumises
 - Le niqab n'est pas un signe religieux mais sectaire - Article Mina Kaci L'humanité
- 7 - 25 septembre 2009 - Journée d'études "Genre, politiques sociales, citoyenneté"
- 8 - Week-end du 4 et 5 juillet 2009 - Marche de nuit non-mixte contre les violences masculine
- 9 - Toulouse - fête à La gavine
- 10 - Livre : des années 1970 à nos jours — Lutttes féministes et lesbiennes"
- 11 - IEC - Assises 2008 en ligne

MOBILISATIONS

- 1 - Toutes et tous à la Marche des Fiertés LGTB

**Rejoignez la Marche des Fiertés LGBT 2009
14h Montparnasse**

*Parcours : Bld du Montparnasse, Bld Saint Michel, Bld Saint Germain, Pont de Sully, Bld Henri IV.
Arrivée Place de la Bastille*

Nous vous appelons à rejoindre le cortège de la Coordination Lesbienne en France, suivi de Femmes Solidaires, en tête de manif en 3ème position.

2 - Les femmes protestent contre l'emprisonnement arbitraire des activistes en Turquie - Marche mondiale des Femmes

La Marche Mondiale des Femmes a réalisé plusieurs actions auprès des représentations diplomatiques de Turquie (courriers et manifestations) pour protester contre l'emprisonnement arbitraire de 35 syndicalistes et activistes du mouvement des femmes dans ce pays. : 35 activistes turques des mouvements syndicales et des femmes ont été arrêté-es illégalement à la fin du mois de mai par les forces de la sécurité turque qui ont envahi les bureaux de la Confédération des Syndicats des employés de La Fonction publique (KESK) et du Syndicat des enseignants Egitim Sem, affilié à la KESK. Lors de la perquisition, des ordinateurs, des CDs et des documents de travail des syndicats et du mouvement féministe, comme ceux qui se rapportaient au congé maternité et la violence sexuelle contre la femme, ont été saisis.

Il n'y avait pas d'accusation formelle et les accusé-es ne savent pas pourquoi elles/ils ont été arrêté-es puisque le procès légal se poursuit de manière confidentielle.

Nous avons commencé une campagne de solidarité et de protestation qui a inclue l'envoi des lettres de répudiation aux autorités turques et des actions devant des ambassades et consulats turques. En Turquie, les syndicats affiliés au KESK ont organisé des manifestations fortes et leurs avocats ont débattu la décision de la Cour d'arrêter ces femmes et hommes. A la suite de ces actions, 21 militant-es ont été libéré-es pendant la première semaine de juin, alors que 14 autres, y compris deux membres de la MMF - Elif Akgul, ex-secrétaire des femmes du syndicat des enseignant-es, et Yuskel Mutlu, enseignante retraitée, membre de l'Association des Droits Humains et de l'Assemblée turque pour la Paix - se trouvaient encore en garde à vue. Depuis, cependant, quelqu'un-es des militant-es originalement arrêté-es et libéré-es ont été de nouveau arrêté-es. Une des membres de KESK a été arrêtée le 8 juin pendant qu'elle visitait ses ami-es en prison, mais a été libérée le même jour. Après, le 16 juin, 8 autres militant-es ont été de nouveau arrêté-es. Il reste actuellement 22 militant-es en prison en Turquie.

L'action du gouvernement turc est perçue par divers mouvements sociaux à travers le monde, y compris le mouvement international des femmes et les confédérations syndicales, comme une tentative évidente de criminaliser les mouvements sociaux, ainsi qu'une violation du droit démocratique d'organisation. Des actions partout dans le monde continuent a demander la libération immédiate de tous ceux et toutes celles qui sont encore en garde à vue, la fin de la répression des mouvements d'opposition, et ce y compris des mouvements de femmes, des syndicats et des associations des droits humains, et la restitution de tous les équipements et documents saisis.

TEXTES

3 - Solidaire des Femmes Iraniennes - L'Initiative Féministe Européenne

Nous suivons, comme le monde entier avec intérêt et passion les manifestations courageuses que vous organisez dans votre pays. Le mouvement de libération des femmes en Iran a toujours été pour nous une source d'inspiration et un sujet de fierté. Ces trente dernières années vous avez mené un combat sans merci contre un régime misogyne extrêmement brutal pour qui les femmes ne sont pas des êtres humains à part entière. L'obligation du port du voile et l'apartheid sexuel ont enfermé les femmes iraniennes, à l'instar de toute la société, dans une vaste cage. Cette politique réactionnaire et misogyne a provoqué dans le monde entier la colère du mouvement féministe, de tous les partisans de la liberté.

Vous avez réussi par votre résistance et vos luttes à peser sur le rapport de forces et à obtenir des acquis inimaginables dans de telles circonstances. Vous vous êtes battues sans répit avec la police dite «morale» en charge de veiller au respect du port du voile et du code vestimentaire islamique. Vous avez été emprisonnées, battues et torturées au seul motif de vouloir défendre les droits humains les plus

fondamentaux. Nous avons suivi avec enthousiasme votre mouvement, votre action et vos combats quotidiens. Ils suscitent le respect et l'admiration du monde progressiste, démocratique et laïc.

Aujourd'hui, dans ces moments tragiques, votre rôle dans le combat pour la liberté, l'égalité et pour un monde meilleur est vital. Votre lutte pour l'égalité et la liberté remet en cause les fondements mêmes du régime. Les femmes iraniennes ne seront ni égales ni libres aussi longtemps que le régime islamique sera au pouvoir. C'est un fait acquis et vous en avez fait l'expérience dans votre vie de chaque jour. L'imposition du port du voile et du code vestimentaire islamique, l'apartheid sexuel sont des obstacles majeurs à l'accomplissement de nos buts communs. La création d'un Etat au sein duquel la religion n'interfère en rien dans la sphère publique, la politique, l'éducation, de la justice, est une condition nécessaire à l'égalité des femmes. Nous soutenons votre combat pour établir un Etat civil et laïc en Iran.

Votre mouvement n'est pas seulement une source de force et d'espoir pour le mouvement populaire iranien contre la tyrannie et l'oppression, mais il est aussi une source d'inspiration pour le mouvement des femmes dans les pays sous la coupe de l'Islam politique, dans les pays du Moyen Orient, en Europe et dans le monde.

Soyez assurées de notre sincère solidarité avec vos combats. Nous suivons de près vos avancées et faisons tout notre possible pour que le monde connaisse les souffrances que vous endurez, mais aussi la force de votre courage et l'importance de vos conquêtes.

La coordination Européenne de l'IFE

4 - Remboursement des contraceptifs : il n'y a pas que la pilule - MFMF

A l'occasion de la présentation, le 19 juin 2009, du rapport sur la santé des femmes demandé par la Ministre de la santé Roselyne Bachelot à la DREES, nous notons avec une certaine satisfaction le possible remboursement de la 3^e génération des pilules contraceptives.

Il est en effet temps de sortir d'une situation qui ne satisfaisait que les laboratoires pharmaceutiques. C'est aussi l'occasion de lever d'une certaine ambiguïté. Si une pilule est efficace, ce progrès doit être accessible et profiter à toutes en étant remboursé. A défaut de remboursement, il est légitime de douter de son efficacité et des raisons conduisant à une autorisation de mise sur le marché. Le Planning Familial est cependant étonné qu'en matière d'amélioration de la santé sexuelle et reproductive des femmes, Madame La Ministre n'ait pas poussé plus loin ses intentions en proposant que d'autres méthodes de contraception délivrées sur ordonnance (patch, anneau vaginal, diaphragme, cape cervicale) soient concernées par un prochain remboursement.

Le patch et l'anneau vaginal par exemple, permettent une contraception hormonale fiable en offrant une alternative à la contrainte de la prise quotidienne d'une pilule. Le diaphragme et la cape cervicale, quant à eux, associés aux spermicides font partie des méthodes de contraception à « effet barrière » qui en réduisant les risques de contaminations aux IST et VIH/Sida, contribuent à la prévention de ces maladies. Enfin, reste encore d'actualité le prix des contraceptifs comme les préservatifs masculin et féminin dont les coûts sont toujours élevés.

La campagne d'information « La meilleure contraception, c'est celle que l'on choisit », confiée à l'INPES par le Ministère de la santé entre ce mois-ci dans sa troisième phase.

Le Planning Familial attend donc de la part de l'Etat, un soutien sans faille dans le développement permanent et continu de l'information quant aux diverses méthodes contraceptives, facteur déterminant d'une contraception efficace par le choix proposé aux personnes. Il doit s'accompagner d'une garantie d'accessibilité notamment financière à toutes et à tous. Le choix ne sera plein et entier qu'à ces conditions.

5 - Accord St Siège/Vatican - Position de AWSA France

Lettre à Nicolas Sarkozy, Monsieur le Président, Notre inquiétude est légitime. Elle est celle de nombreuses femmes dont le destin vient de basculer dans le non droit et le renvoi à l'obscurantisme suite à une simple annonce dans le Journal Officiel de la République.

En effet, que signifie désormais pour les femmes issues des pays musulmans qui luttent contre le fondamentalisme et les violences issues d'une doctrine religieuse dont elles sont les premières victimes, le Décret du 16 avril dernier publiant l'accord signé avec le Vatican et reconnaissant les diplômes de l'enseignement supérieur catholique en France ?

Ni plus ni moins que la reconnaissance juridique de la charia en France.

Interrogés par des Parlementaires tout aussi inquiets d'un sujet dont ils ont été privés de débats, les ministres concernés ont répondu que cette reconnaissance s'inscrivait dans le cadre du processus de Bologne.

• Vous n'ignorez pas que ledit processus, qui n'a, par ailleurs, aucune force obligatoire, englobe les états signataires non membres de l'Union Européenne comme la Turquie par exemple.

Or, par application du principe de non discrimination à raison de la religion, reconnaître les diplômes catholiques ouvrira la voie à la reconnaissance *obligée* de diplômes d'autres religions, dont des diplômes musulmans. Si l'enseignement de la Charia se trouve ainsi reconnu par la République, les fondamentalistes musulmans pourront en conséquence revendiquer l'application d'un statut personnel aux femmes issues de pays musulmans et surtout justifier les violences autorisées par cette religion à l'encontre des femmes.

Nous aimerions rappeler que la fondatrice d'AWSA-International, Mme le Dr Nawal El Saadawi est l'une de ces victimes du fondamentalisme égyptien et qu'à ce jour, elle est toujours exilée aux Etats-Unis, après avoir reçu en France, comme à travers le monde, le soutien de tous ceux qui luttent contre de telles violences.

Notre Association est la branche française de ce mouvement et a choisi la France pour s'implanter récemment en Europe pour la laïcité de sa Constitution qui institue aussi l'égalité entre hommes et femmes, et de nature à offrir à nos membres une meilleure protection de la part des autorités concernées.

En effet, la République française est laïque. Elle ne reconnaît aucun culte aux termes de ses lois. Vous avez toute compétence pour abroger un Décret qui est susceptible de préjudicier ainsi à de nombreuses femmes.

Notre Association, qui prône la solidarité entre les femmes arabes et toutes les femmes quelles que soient leurs nationalités s'est jointe au Collectif de la Promotion de la Laïcité **et en appelle au soutien et à la solidarité de toutes les femmes en France pour empêcher qu'on sacrifie ainsi des femmes et leurs droits sur l'autel d'une religion.**

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos meilleures salutations républicaines.

La Présidente d' A.W.S.A. France - Mme Nadia Weiler-Strasser

6 - DOSSIER BURQA

- Commission d'enquête sur le port de la burqa- Source : Service des droits des femmes et de l'égalité

- Proposition de résolution à l'Assemblée nationale

La proposition de résolution « tendant à la création d'une commission d'enquête sur la pratique du port de la burqa ou du niqab sur le territoire national » a été mise en ligne sur le site de l'Assemblée nationale. De nombreux médias sont revenus le 18 juin sur cette initiative du député André Gerin. Après l'exposé des motifs, la proposition est constituée d'un article unique ainsi rédigé : « Il est créé une commission d'enquête parlementaire de trente membres afin de dresser un état des lieux de la pratique du port de la burqa ou du niqab par certaines femmes musulmanes, de mieux comprendre le phénomène et de définir des propositions afin de lutter contre ces méthodes qui constituent une atteinte aux libertés individuelles sur le territoire national. Elle doit rendre son rapport le 30 novembre au plus tard ». Aujourd'hui en France signale dans son édition du 18 juin que « la présidente de Ni putes ni soumises, Sihem Habchi, a été la première à saluer l'initiative, estimant qu'il

faut encourager le débat sur cette question et rendre visible la réalité de la dégradation de la condition des femmes ». <http://www.assemblee-nationale.fr/13/propositions/pion1725.asp>

De très nombreuses réactions : Comme le souligne le Parisien de ce jour, « ce n'était même pas un projet de loi, juste une proposition de résolution portée par un député communiste, André Gerin, dont le groupe n'est pas vraiment majoritaire à l'Assemblée... Et voilà qu'en deux jours la controverse sur le port de la burqa dans les lieux publics enflamme à nouveau le pays, comme au temps du foulard à l'école il y a six ans ». En effet, les réactions sont extrêmement nombreuses depuis hier. Plusieurs ministres se sont exprimés sur le sujet. Pour Fadela Amara, secrétaire d'Etat à la ville, «ce débat doit déboucher sur une loi», et pour Nadine Morano «la burqa mérite un débat », la secrétaire d'Etat à la famille, invitée de RMC le 18 juin, «appuie les députés qui demandent une commission d'enquête parlementaire sur le port de la burqa portée par certaines musulmanes». 20 Minutes souligne que « le gouvernement » est « divisé sur la question ». « L'initiative, soutenue par Fadela Amara et Nadine Morano, est vivement critiquée par Eric Besson... » indique le quotidien gratuit. Enfin, selon une dépêche de l'Agence France Presse des représentants musulmans sont « choqués » par le débat sur la burqa en France. L'AFP cite Mohammed Moussaoui, le président du Conseil français du culte musulman, principale organisation musulmane de France, qui considère le port de la burqa comme « un phénomène marginal », et s'est dit « choqué » par ce projet. Pour lui, « évoquer le sujet de cette façon, par le biais d'une commission parlementaire, revient à stigmatiser l'islam et les musulmans de France ». L'agence cite également le recteur de la Grande Mosquée de Paris, Dalil Boubakeur, qui « s'étonne lui de voir resurgir ce débat qu'il pensait réglé par la loi de 2004 ». « Partisan d'un islam du juste milieu », souligne l'AFP, il dit son attachement à une France « terre d'intégration, laïque et non communautaire, où doivent se mêler différentes croyances, dont l'islam qui est la religion d'environ 5 millions de ses habitants ».

- La stratégie de prise de contrôle sur le corps des filles par l'obéissance à un code vestimentaire céleste de bonne conduite est inacceptable - Regards de femmes

La stratégie de prise de contrôle sur le corps des filles par l'obéissance à un code vestimentaire céleste de bonne conduite est inacceptable. Le voile des femmes, stigmate de discrimination, de séparation, de fantasmes sexuels considère les femmes comme propriétés de leur mari et intouchables par les autres. L'affichage ostensible du marquage archaïque possessionnel et obsessionnel du corps féminin est le cheval de Troie de l'islam politique pour montrer sa capacité d'occupation des espaces et des esprits.

Dans l'espace public, de plus en plus de fillettes portent le voile islamique, ce marqueur archaïque et « claustrant » de l'oppression des femmes. Comment construire le principe d'égalité en droit entre les hommes et les femmes ? De plus en plus de femmes sont enveloppées dans une « burqa » qui les couvre entièrement afin que même dehors, elles restent « dedans ». C'est leur voler leur identité puisqu'elles ne doivent pas être identifiables. Les machocrates ont besoin de l'assujettissement volontaire des femmes. Leur stratégie manipulatoire est simple : faire croire aux femmes que leurs dieux ont les yeux fixés sur elles. Imbues de leur importance, en attendant de rencontrer les divinités dans l'au-delà, celles-ci acceptent d'obéir aux diktats des hommes, représentants des dieux sur terre.

Tolérer qu'il s'impose à des femmes, sous prétexte religieux, de se dissimuler dans l'espace public contrevient gravement au principe d'égalité en droits, devoirs et dignité des femmes et des hommes et à la laïcité.

La commission Stasi, les rapports des inspecteurs généraux, ont montré les troubles à l'ordre public engendrés par les demandes dérogatoires aux principes républicains.

Regards de femmes a pris l'initiative, en 2007, d'une adresse aux parlementaires (www.regardsdefemmes.com) pour demander d'étendre la loi de 2004 sur les signes religieux :

- à l'université et dans les établissements publics d'enseignement supérieur
- à certaines catégories de la population, en situation de faiblesse, notamment les fillettes,

• à des tenues, qui dissimulent entièrement les femmes, telles la burqa.

Françoise Hostalier est l'auteur d'une proposition de loi visant « à interdire le port de signes ou de vêtements manifestant ostensiblement une appartenance religieuse, politique ou philosophique à toute personne investie de l'autorité publique, chargée d'une mission de service public ou y participant concurremment », signée par plus de 60 députés, en 2008.

André Gérin, demande la création d'une commission d'enquête sur le développement du port de la burqa par des femmes en France. Il a été rejoint par 57 parlementaires. *Il est indispensable de légiférer pour faire respecter nos principes fondamentaux de laïcité et d'égalité des sexes, garants de la paix civile.* Michèle Vianès - Présidente de Regards de Femmes

- Cachez cette femme que je ne veux pas voir ! - Association Les insoumis-es

Pour quelqu'un qui a fait le voyage en Arabie saoudite, vivre dans un environnement uniquement masculin dans lequel la femme n'existe plus, dissimulée sous la niqab, est de l'ordre de la schizophrénie à l'échelle de toute une nation. Nous faire croire que la femme pourra disparaître purement et simplement de la société, quelle ambition ? eh les copines, on en est pas là, peut être que sous la burqa se cache un joli fessier qu'enrobe un string ! En France, les féministes me disent que de voir une femme sous la burqa les insupporte, les renvoie à l'échec de l'émancipation des femmes, à l'échec de la république. C'est vrai, c'est bien de ça dont il s'agit, le gouvernement de Sarkozy accélère de manière générale la destruction d'un projet émancipateur qui avait commencé au lendemain de la guerre grâce au travail du conseil national de la résistance. Et la burqa n'est qu'un stigmaté traduisant un projet de société communautariste et régressif porté par notre gouvernement, l'abandon de l'idée que " le progrès ne vaut que s'il est partagé par tous".

Une autre "loi à la petite semaine" vient d'être inscrite au journal officiel : port de la cagoule. port de la burqa même combat. André Guérin, initiateur de la résolution sur la burqa dit "c'est une prison ambulante dixit". Mais quelle est la plus grande des prisons pour les femmes bien moins visible que le port de la burqa ? Le foyer, lieu dans lequel la femme subit la majorité des violences conjugales ou intra-familiales. Et l'effet immédiat d'une interdiction de porter la burqa dans les lieux publics sera de cloîtrer les femmes chez elle, de réduire leur ouverture vers le monde qu'elles ne voyaient je vous le concède qu'à travers une grille. Cette manie épidermique et infantile de légiférer à tout va est condamnable sur deux points : Primo, faire un spectacle d'un problème qui est le révélateur d'une crise idéologique profonde que traverse l'occident est contre productif (cf. Fadela Amara mais cà, c'est son fond de commerce le sensationnel). Deuisio, le gouvernement et les parlementaires font preuve dans ce genre de cas d'une impressionnante incapacité à répondre à des mouvements de société très significatifs quand à l'échec de l'intégration et aux dégâts d'une situation économique qui mine les relations humaines et familiales.

Sous le tissu, il y a quand même une femme. Nous sommes aux insoumis-es contre cette loi mais défendons l'idée d'un projet de société émancipateur dans le cadre d'une république laïque qui ne faillit pas à protéger les femmes et chiffre à l'appui, la situation des femmes n'évolue pas.

- Non à l'Apartheid vestimentaire des françaises musulmanes - SOS Sexisme

La déferlante du voile en Occident traduit la poussée de l'Islam politique pour lequel le premier pays à conquérir demeure notre République, dont la laïcité fait la spécificité. Ignorant cette offensive intégriste réelle et planifiée, le gouvernement défend le multiculturalisme et le maintien des particularismes, au risque de nous conduire vers une société différentialiste à l'anglo-saxonne qui mettrait en péril les droits et les acquis des françaises. Et de nombreuses associations de lutte contre les discriminations se montrent pro voile, niant de façon éhontée le sexisme de cette pratique.

Le principe démocratique d'«égalité entre les femmes et les hommes» ne doit-il pas primer celui de «liberté individuelle» dont se gargarisent les intégristes qui vivent ici ?

La liberté ne s'arrête-t-elle pas dès qu'elle met en péril celle d'autrui ?

Le voile intégral, le tchador, le niqab, la burqa (combattus comme relevant de pratiques obscurantistes dans de nombreux états musulmans) freinent l'émancipation des françaises d'origine immigrée ; ils constituent un obstacle majeur à leur intégration sociale, et sont un danger pour toutes les femmes de France car partout où la laïcité est menacée, les droits des femmes reculent !

Oui le voile, le tchador, le niqab et la burqa sont des vêtements à connotation sexiste, traduction du mépris, de la haine et de la peur du féminin. Assimilables au ruban rouge des prostituées sous le règne de Saint-Louis, ces voiles ont pour finalité d'asservir les musulmanes, de leur rappeler qu'elles appartiennent aux hommes et au dieu qu'ils ont inventé à leur image, de les isoler, les marginaliser et les exclure, entraînant un véritable apartheid sexuel.

C'est dans ce contexte que nous demandons impérativement au Président de la République d'intervenir de toute urgence pour que soient interdits ces déguisements misogynes, grotesques et rétrogrades, et punies celles qui persisteront à défier la loi.

Docteure Michèle Dayras

- En finir avec l'obscurantisme - Ligue du Droit International des Femmes

La LDIF se félicite de l'initiative prise par le député André Gérin soutenue par 57 autres députés de droite comme de gauche, réclamant un débat national sur le port de la burqa en France.

Au pays des droits universels, la vision dans l'espace public de femmes transformées en fantômes noirs constitue le rappel insoutenable de la claustration à vie qui fût, et demeure encore dans certains pays islamistes, l'unique destin de toute une catégorie d'êtres humains : les femmes.

L'année même du trentième anniversaire de la Convention des Nations-Unies contre les violences et les discriminations à l'encontre des femmes, il serait temps d'oser décrypter le sens de tels accoutrements vestimentaires. Qu'ils soient imposés ou portés «volontairement», ils n'en perdent pas pour autant leur sens et leur objectif : perpétuer l'oppression des femmes.

Ce qui se passe aujourd'hui en Iran démontre qu'un régime qui se dit révolutionnaire mais qui prend comme première mesure d'imposer aux femmes, au nom de leur soi-disant dignité retrouvée, le port du chador, se révèle n'être qu'un régime fasciste de la pire espèce. C'est donc bien en définitive de la liberté des femmes *et* des hommes dont il s'agit. Ni la couleur, ni la taille, ni la forme de ce tissu n'y changeront rien.

Annie Sugier - Présidente de la Ligue du Droit International des Femmes

- Burqa : pourquoi ce débat maintenant ? - Organisation de Femmes Egalité

En 6 jours, un débat national est monté «en mayonnaise» sans rapport avec un fait d'actualité récent : provoqué le 17 juin par André Gerin, député-maire PCF de Vénissieux (Rhône) sollicitant « la création d'une commission d'enquête sur la pratique du port de la burqa sur le territoire national », puis repris par 64 parlementaires soutenant la demande, ensuite ce sont les ministres du gouvernement qui rentrent dans le débat... finalement Nicolas Sarkozy s'exprime sur la question le 22 devant le Congrès réuni à Versailles et soutient cette requête, en demandant une commission d'enquête parlementaire. 6 jours de débat médiatisé par la presse, la radio et la télévision...

Pourquoi cette polémique aujourd'hui, en pleine crise économique accompagnée de ses retombées désastreuses pour les masses populaires ? Pourquoi a-t-on fait de cette question un débat de politique intérieure qui occupe les esprits dans une situation internationale très tendue ?

Liberté de la femme, respect de la dignité de la femme, respect de la laïcité, ...voilà les mots prononcés... Les uns proposent de légiférer, les autres pas, mais tous, absolument tous, ont participé à cette opération médiatique dangereuse qui peut conduire à des dérapages sérieux !

Faisons la part des choses :

- Le port de la burqa en France, c'est aujourd'hui un phénomène marginal, le débat lancé ne peut que contribuer à l'amplifier. Le nombre de femmes qui mettent cette tenue n'est pas très élevé ; nous pouvons l'observer nous-mêmes dans nos quartiers, dans nos rues ; le Ministère de l'intérieur lui-même

signale « qu'il n'est pas en grande expansion ». Une chose est sûre, le débat déclenché contribue à amplifier cette question en exacerbant le communautarisme, en isolant encore davantage ces femmes, même si on ne défend bien évidemment pas le port du voile, encore moins le voile intégral. Comme à l'époque du débat lancé tous azimuts sur le voile à l'école, une fois de plus, à travers cette polémique, on désigne les populations musulmanes...Même si le port de la burqa n'est pas une obligation de la religion musulmane, ce sont à nouveau les femmes musulmanes qui sont montrées du doigt.

Pourquoi braquer les projecteurs sur cette question qui divise à un moment où les licenciements pleuvent ? Pourquoi dresser les gens les uns contre les autres, quand on a besoin de nous unir pour faire face à tous ceux et celles qui veulent nous faire payer la crise ?

Des membres du gouvernement parlent de défense des droits des femmes, une fois de plus quel cynisme ! Parler de nos droits quand, à la veille de cette polémique, ces mêmes membres du gouvernement ferment les yeux devant la liquidation des 104 emplois des ouvrières d'Aubade, qui sont mises à la porte après de multiples restructurations. Multiplication des licenciements, augmentation du chômage, extension de la précarité, chute vertigineuse du pouvoir d'achat... Il faudrait rappeler à ces messieurs et ces dames que pour qu'une femme puisse se faire respecter, il lui faut un travail et un salaire lui permettant de vivre et d'être autonome. L'autonomie est essentielle pour lever la tête, rester debout et faire valoir ses droits. Ce sont les femmes des milieux modestes qui pâtissent le plus de ce manque d'autonomie étant les plus touchées par le chômage ; il les rend ainsi plus vulnérables à toutes sortes de pressions.

Xavier Darcos, ministre de l'Education Nationale, est favorable à l'interdiction du port de la burqa en France au nom de la laïcité, « la burqa est une oppression » dit-il.

On rêve ! Ce même ministre enlève les moyens à l'école publique, laïque, pour accueillir les enfants. C'est lui qui a lancé les réformes tendant à faire disparaître l'école maternelle en France, alors que chacun sait l'importance de l'éducation pour ouvrir les esprits des enfants à la tolérance, au respect de l'autre, au respect des femmes. Quand c'est aussi l'éducation dans l'école publique et laïque qui donne les mêmes chances aux filles qu'aux garçons. Et que dire de Nadine Morano, qualifiant elle aussi le port de la burqa « comme une soumission de la femme ». Et elle met en place des jardins d'éveil, risquant de remplacer à terme les maternelles : déjà, des écoles privées confessionnelles se portent candidates pour les installer dans leurs locaux ! Or, c'est la socialisation des enfants, filles comme garçons, garantie par l'école publique, gratuite dès le plus jeune âge, qui leur permet de s'éveiller.

La proposition d'interdire le port de la burqa sur la voie publique s'inscrit dans un contexte de développement de la répression et de limitation des libertés démocratiques

Il s'agit d'interdire une tenue vestimentaire à des femmes adultes. Cette proposition d'interdiction arrive à la suite d'une série de mesures et d'actes répressifs de plus en plus préoccupants telles que la répression et la criminalisation de la protestation sociale, la fouille des cartables au collège, les arrestations d'enfants, un fichage de plus en plus généralisé. Nous nous retrouvons devant une proposition d'interdiction d'une tenue vestimentaire dans la rue, c'est un pas supplémentaire de restriction des libertés individuelles !

Ce débat ne prépare-t-il pas les esprits à l'intensification des combats des troupes françaises en Afghanistan ? Ce débat est lancé au moment même où l'engagement de la France en Afghanistan s'est renforcé, où elle réaménage son dispositif militaire en renforçant la présence des troupes dans les zones où se déroulent les combats, moment aussi, où elle s'apprête à envoyer plus d'hélicoptères cet été. C'est la médiatisation de la situation au Pakistan et en Afghanistan au moment de l'occupation de ce pays par les USA, réalisée par les troupes de l'OTAN, qui a fait connaître le port de la burqa.

L'oppression des femmes afghanes a servi de justificatif à l'envoi de troupes impérialistes dans ce pays. Après avoir détruit durablement l'Afghanistan, bombardé les populations, livré le pays aux seigneurs de guerre qui ont poussé la société afghane vers le chaos, après avoir enfoncé la majorité des femmes dans la misère et la pauvreté, le seul droit qu'elles ont gagné, c'est celui de vivre des situations d'insécurité totale ! La situation de la grande majorité des femmes afghanes s'est aggravée, et le droit fondamental

qui est le droit à la vie a été bafoué. Ce ne sont pas les troupes impérialistes en Afghanistan qui feront reculer le port de la burqa.

Une loi en France qui interdirait la burqa ne résoudra en rien le problème, bien au contraire. L'interdiction de la burqa ne fera qu'enfermer un peu plus les femmes... en effet, si elles n'ont plus le droit de la porter dans la rue, elles seront alors condamnées à rester chez elles et donc à couper tout lien social avec l'extérieur qui pourrait enfin les pousser à ôter la burqa d'elles-mêmes. Lorsque ces femmes vont chercher leurs enfants à l'école, elles rencontrent d'autres femmes, des institutrices qui les amènent à discuter. Voir ces femmes enfermées dans ce voile fait mal au cœur, pousse à la révolte... mais encore une fois, c'est un travail de fond qu'il faut faire avec elles et l'interdiction ne les poussera pas du jour au lendemain vers un nouveau regard sur la religion et le monde qui les entoure.

Cette loi ne libèrera pas ces femmes, loin de là.

Le Comité national - Le 23 juin 2009

- Communiqué PCF

Nicolas Sarkozy a profité de la demande de constitution d'une commission d'enquête déposée à l'Assemblée nationale pour s'exprimer sur le port de la « burqa ». Il défend la pertinence d'un débat au niveau du parlement, alors que la question posée ne peut se régler institutionnellement.

Pour sa part, le PCF tient à réaffirmer son opposition très claire à tout ce qui conduit à l'enfermement des femmes et des jeunes filles, à leur mise en retrait de la vie sociale, au risque d'isolement de l'ensemble de notre société, au recul des principes de mixité, d'égalité et de libre disposition des individus.

Ce combat doit être mené par le développement de la laïcité et des valeurs d'égalité par l'Education, par l'encouragement à la mixité, par des droits assurant à chacune et chacun les moyens d'une vie sociale digne et pleinement autonome, par la promotion des droits des femmes dans notre société, et notamment par l'adoption rapide de la loi cadre contre les violences faites aux femmes.

Il nécessite d'associer à ce débat toutes les femmes et les jeunes filles, notamment dans le monde de l'Education, dans les quartiers, et aussi dans le monde du travail, toutes les familles, toutes les associations, tous les syndicats, tous les élus intéressés à ces enjeux.

Attention aux instrumentalisations gadgets qui peuvent s'avérer aussi inefficace que dangereux et à l'idée qu'une loi d'interdiction, susceptible de se retourner contre les victimes, pourrait comme par magie régler le problème. La laïcité ne devrait pourtant pas laisser de place aux appels au miracle ni aux coups de baguette magique...

Attaché aux combats pour les droits humains, intransigeant sur la question de l'égalité et de l'émancipation des femmes de toutes les dominations, le PCF veut conjuguer combat pour les droits, dialogue, écoute et rassemblement pour faire reculer toutes les dominations.

Paris le 22 juin

Vers un débat national sur la problématique du port de la burqa - Mouvement Ni Putes Ni Soumises

Le Mouvement Ni Putes Ni Soumises soutient l'ouverture d'un grand débat national, initié par des députés de tout bord politique, sur la problématique du port de la burqa.

Depuis la création du Mouvement, nous n'avons eu de cesse de rappeler que la dégradation de la condition des femmes dans les quartiers populaires était liée à la montée des obscurantistes qui prennent le corps des femmes en otage. La burqa, le voile, le niqab sont les signes visibles d'un projet de société remettant en cause les valeurs de la République.

Depuis 2003, nous réaffirmons la laïcité quotidiennement, notamment lors de la loi de 2004^[1], et notre position est claire : la burqa est une prison à ciel ouvert pour les femmes qui le portent. Cette stratégie les contraint ainsi à la soumission et leur interdit l'émancipation.

Le débat qui s'ouvre aujourd'hui est un débat primordial pour le droit des femmes. Celui-ci doit être le plus constructif possible, et les citoyens doivent s'en emparer. La religion n'est qu'un prétexte pour les promoteurs de la burqa : la domination des femmes est bien leur préoccupation première !

- Le niqab n'est pas un signe religieux mais sectaire - Article Mina Kaci L'humanité

L'anthropologue Dounia Bouzar rappelle que le voile intégral n'est en rien une prescription du Coran. Et met en garde contre un débat dont les musulmans seraient à la fois exclus et victimes.

Faut-il une commission d'enquête ou une mission d'information parlementaire, voire une loi sur le port du voile intégral (niqab ou burqa selon les versions) ? Dimanche, le président de l'Assemblée nationale Bernard Accoyer s'est prononcé en faveur d'une mission parlementaire, afin d'évaluer la situation, sans stigmatiser personne. Pour l'anthropologue et chercheuse associée au cabinet d'études Cultes et cultures, Dounia Bouzar, ex-personnalité qualifiée du Conseil français du culte musulman (CFCM), le problème soulevé ne doit pas être relié à l'islam, car cela validerait la justification religieuse du salafisme, une secte selon elle.

L'Huma : Quelle est la signification de la burqa que d'aucuns, y compris parmi les autorités de la République, assimilent à un précepte religieux ?

Dounia Bouzar : La burqa, c'est une sorte de cage autour de la tête des femmes, un vêtement traditionnel des tribus pachtones de l'Afghanistan qui existait bien avant l'islam.

Ce qu'on voit arriver en France est le niqab, sorte de drap noir qui recouvre toute la femme jusqu'au bout des doigts. Parfois, une petite fente laisse apparaître les yeux. Ce niqab est prôné par des salafistes.

Ces derniers sont nés à partir des années 1930 et voulaient au départ relire le Coran pour moderniser les interprétations de façon notamment à retrouver leur âge d'or. Le niqab ne s'inscrit ni dans les textes ni dans l'histoire musulmane. De nombreux savants musulmans l'interdisent. Le drap noir n'est donc pas un signe religieux mais sectaire. Ces prédicateurs-gourous profitent de l'Occident pour faire passer leur discours totalitaire fascisant pour un commandement divin !

L'Huma : Comment expliquez-vous que les pouvoirs publics eux-mêmes amalgament le salafisme à l'islam ?

Dounia Bouzar : Quand il s'agit de l'islam, ils oscillent toujours entre diabolisation et laxisme. Les musulmans pratiquants sont présumés intégristes, pendant que les intégristes imposent leur définition de l'islam et sont pris pour des musulmans.

Les deux attitudes reposent sur une vision de l'islam qui serait l'altérité même, voire l'archaïsme même. Il s'agit d'un reste de la période coloniale : on se dit « chez eux, c'est comme ça... donc, on n'applique pas les mêmes critères que pour les autres religions. Dès qu'il s'agit des musulmans, il y a une vraie incapacité à faire la part des choses entre ce qui relève de la liberté de conscience et ce qui relève d'un dysfonctionnement individuel ou d'une instrumentalisation de la religion.

L'Huma : Existe-t-il une recrudescence du port de la burqa qui justifierait une commission d'enquête parlementaire, voire une loi qui l'interdirait ?

Dounia Bouzar : Le discours salafiste commence à faire autorité auprès de jeunes en France, pas toujours issus de familles de référence musulmane d'ailleurs... Personnellement, je pense qu'il n'y a rien de pire que de faire semblant de ne rien voir. Il faut continuer à être choqué, c'est signe de bonne santé mentale et de respect pour la religion musulmane.

Donc une commission d'enquête, pourquoi pas ? Mais il faut faire attention à la façon de poser le débat. Aborder le problème en le reliant à l'islam reviendrait à valider la justification religieuse de ces sectes et à renforcer leur autorité. Cela aboutirait encore à faire le procès de l'islam et les musulmans en seraient à la fois exclus et victimes. Si un groupe de déséquilibrés chrétiens faisait irruption en disant que les femmes doivent s'enfermer dans un drap blanc en prétendant que tous les autres chrétiens ont mal compris leur bible, ouvrirait-on un débat théologique ?

En revanche, le droit (international, européen et français) permet de limiter la manifestation de la liberté à deux conditions: entrave à l'ordre public et aux libertés fondamentales des citoyens. Or, le niqab tombe sous le coup de ces deux critères.

L'Huma : Les femmes qui le portent sont-elles sous l'influence de ce courant, le portent-elles sous la contrainte ?

Dounia Bouzar : Cela dépend de ce que l'on entend par contrainte. Ce que l'on peut dire, c'est qu'elles sont toutes endoctrinées. Comme les autres sectes, ce discours coupe la personne de tout ce qui la socialise en lui faisant miroiter la jouissance d'appartenir à une communauté purifiée qui détient la vérité, supérieure aux autres musulmans, et bien sûr aux chrétiens et aux juifs, au reste du monde qui – pour eux les athées n'existent même pas... La mission de purification exige des changements fondamentaux. Il s'agit de créer l'unité totale entre les adeptes.

Le gourou restructure les relations du jeune avec lui-même, avec son entourage, avec l'espace et avec le temps. Il subordonne le jeune au mouvement en l'arrachant à tous ceux qui assurent traditionnellement leur socialisation : parents, profs, patrons, et même imams. A l'intérieur du groupe, les uns ne doivent pas se distinguer des autres. Il s'agit d'exacerber les différences (familiales, sociales, sexuelles, etc.) avec les autres et d'exagérer les ressemblances entre adeptes, jusqu'à provoquer l'amalgame.

L'Huma : Comment réagissez-vous aux propos du président du CFCM sur les libertés individuelles ne pas outrepasser ?

Dounia Bouzar : C'est bien le problème: que les endoctrinées n'aient plus ni liberté de conscience, ni liberté de penser, ni même liberté de croire. Même si on tient à se placer sur le point de vue de l'islam, je rappelle que le Coran commence par Lis ! et fait sans arrêt appel à la raison.

COLLOQUES, REUNION, MEETING...

7 - 25 septembre 2009 - Journée d'études "Genre, politiques sociales, citoyenneté"

Amphithéâtre Claude Bernard, Université Paris Descartes, Centre des Saints Pères, 45 rue des Saints Pères 75006 Paris, bâtiment principal, 3e étage.

Attention: entrée gratuite, mais inscriptions obligatoires avant le 10 septembre 2009 auprès de Karima Ghembaza : karima.ghembaza@gtm.cnrs.fr

8 - Week-end du 4 et 5 juillet 2009 - Marche de nuit non-mixte contre les violences masculine

Vendredi 3/07 : Accueil possible à partir de 18h, gare la plus proche : Angers On peut venir vous chercher (lieu du camping a 20 km de la gare).

Contact pour les détails : marchedenuit2008@gmail.com

Samedi 4/07 9h30

13h: Ateliers : Organiser une marche de nuit non-mixte : partageons les éléments pratiques et politiques de la construction d'une marche de nuit (du trajet aux slogans).

14h - 18h [en ateliers] : Quels messages politiques pour une marche de nuit non mixte dans le contexte actuel ?

18h - 22h : Préparation du dîner + activités variées (danse, foot, pétanque, lecture de poèmes à voix haute, etc.)

22h : Sortie nocturne en forêt : et oui, on marche de nuit

Dimanche 5/07

9h30 - 13h : Mise en commun de la veille - Quels projets pour la(les) marche(s) de nuit 2009 ?

14h - 16h - en ateliers : A vos idées, sur tout ce qui peut nous aider a organiser les marches de nuit concrètement (vous pouvez animer un atelier) (ex : atelier slogans chantés, atelier décryptage détaillé de l'actualité et les femmes en 2009 ...)

18h : Rangement

20h : Départ : A bientôt

NB1 : Concernant le coût du week-end, le lieu de camping ne nous coûte rien. Pour les repas, ils seront vegan et le moins cher possible. Nous vous proposons de participer chacune selon ce qu'elle pourra. Nous vous donnerons sur place une indication des dépenses engendrées pour le week-end. Si quelqu'une a des soucis de moyens pour financer le déplacement, elle peut nous le faire savoir (pour s'entraider et que ce ne soit pas un frein pour participer a ce camping).

NB2 : Chacune peut amener tente et duvet évidemment, mais aussi matériel produit par les groupes locaux ou individuels (tracts, fanzines, musique, badges, photos ou films de marches de nuit ...) pour que nous puissions partager toutes ensemble !

LIVRES/CINEMA/VIDEOS/SORTIES...

9 - Toulouse - fête à La gavine

La Gavine est un lieu non-mixte historique du Mouvement de Libération des Femmes à Toulouse. Il est menacé de fermeture en 2009, alors venez nombreuses là sa fête pour le soutenir, le 26 juin à partir de 21h ! 2 rue Joux-Aigues - Toulouse - Métro Esquirol ou Carmes

9 - Barbecue de Mix'Cit  Nantes

Bonjours à toutes et à tous, Mix-Cit  à le plaisir de vous inviter à son barbecue de fin d'ann e. Celui-ci ce d roulera le vendredi 3 juillet au parc de la Joneli re   La Chapelle-sur-Erdre d s 19h30. Nous nous occupons de la nourriture, du feu et de l'ambiance, merci de ramener de quoi boire. R ponse souhait e avant le mercredi 1 juillet   mixcite-nantes@hotmail.fr. Salutations f ministes,

10 - Livre : des ann es 1970   nos jours — Lutttes f ministes et lesbiennes"

Ce livre propose de vous faire d couvrir la richesse de la presse lesbienne et f ministe francophone parue des ann es 1970   nos jours. La lecture des  ditoriaux t moigne de la formidable diversit  politique de tous ces courants.

Ces journaux, ces revues, qui foisonnent d s 1974, sont, en effet, pratiquement tous  labor s dans la non-mixit  et sortis des presses d'imprimeries souvent associatives et militantes, certaines m me tenues par des imprimeuses. Ils ont permis,   une  poque o  Internet n'existait pas, la circulation de pens es contradictoires ou crois es, lesbiennes, f ministes, politiques «classiques» enti rement  labor es.

Les auteures ont voulu r unir, pour la premi re fois, des outils pour une lecture historique et critique de ces nombreux journaux o  beaucoup d'entre nous se revendiquant f ministes et/ou lesbiennes se sont impliqu es. Nous souhaitons que ce document serve   une r flexion et une transmission la plus large possible.

210 titres cit s, pr s de 700 illustrations et 135 sites illustr s ! Prix 30  .  d. ARCL

On pourra le trouver dans les bonnes librairies de Paris : Violette and Co, Les Mots   la Bouche, Flammarion (Beaubourg), Palais de Tokyo... et en province : Ombres blanches (Toulouse)...

On pourra aussi le commander aux Archives lesbiennes : <http://arcl.free.fr/>

11 - IEC - Assises 2008 en ligne

L'IEC, Institut Emilie du Ch telet pour le d veloppement et la diffusion des recherches sur les femmes, le sexe et le genre, « Domaine d'Int r t Majeur » soutenu par la R gion Ile de France, organise, parmi ses nombreuses activit s, des Assises annuelles pour l' galit  des sexes, r unissant des chercheuses et chercheurs ainsi que des actrices et acteurs de la soci t  civile.

Les Assises 2008 se sont d roul es chaque lundi apr s-midi de juin dans l'amphith atre du Conseil r gional d' le-de-France, sur le th me des « R sistances   l' galit  entre les femmes et les hommes » ; un th me d clin  en 5 domaines : pouvoir politique et  conomique ; travail et emploi ; syst me  ducatif ; corps, sport et identit s sexu es ; r sistances intellectuelles. Ces Assises ont r uni environ 600 personnes appartenant   des milieux tr s divers (enseignement, administration, associations, syndicats, partis politiques...). Elles ont  t  l'occasion de la signature de la *Charte europ enne pour l' galit  des femmes et des hommes dans la vie locale* par le Pr sident du Conseil r gional Jean-Paul Huchon.

Nous avons le grand plaisir de vous faire part de la mise en ligne de cet événement : <http://www.iec-assises.fr/>. Vous retrouverez sur ce site l'intégralité des 5 demi-journées. Vous pourrez visualiser l'ensemble des interventions, des tables rondes et des débats.

Les Assises 2009 se tiendront les 28 septembre, 5, 12, et 19 octobre. Elles auront pour thème : « Egalité des sexes et sexualités »